

L'intégrité descriptive du plat : que prouvent son nom et sa promesse ?

Une proposition d'Ahmad Issam Maadarani distinguant conformité, qualité et préférence

Official article information

Article author Ahmad Issam Maadarani	Article number 8312	 Scan to verify the article
Article code —	Protection number —	
Reference —		

Par Ahmad Issam Maadarani

Le nom oriente l'évaluation. L'article sépare promesses examinables, langage créatif et plaisir. Il ne juge pas juridiquement une carte et n'identifie pas des ingrédients inconnus au goût ; il examine mots, observations et documentation.

1. Promesse, non preuve

« Croustillant » ne prouve pas le croustillant ; « inspiré » ne prouve pas une attribution historique précise. Conserver le texte avant dégustation sans l'améliorer ensuite. Distinguer fonction, ingrédient et métaphore ouverte. Une image créative ne devient pas automatiquement fait de composition ou critère mesurable.

2. Trois types de demande

L'ingrédient demande un registre adapté, pas une sensation seule. La performance peut être examinée sous conditions annoncées. L'interprétation, comme un souvenir marin, demande une portée précise sans réponse identique de tous. Ce classement proposé guide sans épuiser les formes du langage ; décomposer les phrases mixtes.

3. Qualité et conformité

Un plat plaisant peut manquer la texture annoncée ; un plat conforme peut manquer d'équilibre exigé. Conserver les deux. Le plaisir ne prouve pas toute conformité ; un écart n'efface pas toutes les qualités. Annoncer critère et conséquence de la conformité avant le classement.

4. Cas fictif : coque croustillante

« Coque croustillante, centre souple » annonce une fonction claire. Dans l'échantillon, la coque plie sans rupture et le centre correspond. Noter réalisation partielle sans inventer la cause. « Voyage étonnant » ne détermine aucun retrait de points sans exigence précise. L'exemple ne fixe pas la suffisance universelle d'un seul test.

5. Informations absentes et substitutions

Un ingrédient caché peut rester impossible à vérifier sensoriellement. Demander le registre si nécessaire et conserver l'incertitude. Une substitution annoncée suit les règles et la promesse modifiée. Ne pas changer le texte après dégustation pour rendre le défaut intentionnel. Au-delà du sensoriel, employer un examen adapté.

6. Un registre de conformité

Noter phrase initiale, type, méthode, preuve, conformité ou impossibilité de vérifier et conséquence annoncée. Inconnu ne signifie pas automatiquement échec. Conserver les versions linguistiques : une traduction peut rendre absolue une promesse limitée. Réviser sens et exemples plutôt que longueur.

7. Tester l'outil

Demander en formation ce qui s'observe, nécessite un registre ou demeure interprétatif.
Prévoir critères : plaisir distinct de conformité, sensation absente non assimilée à ingrédient absent, effet clair sur la note. Une belle phrase ne prouve pas l'utilité ; le cadre vise la portée des affirmations.

8. Conclusion

Relier mots, plat et preuve préserve la créativité sans écarter les exigences explicites.
Montrer promesses réalisées, non réalisées et impossibles à vérifier avec les informations disponibles.

9. Une fiche de travail concise

Champ	Question de révision	À consigner
Promesse	Quel énoncé ?	Conserver le texte et le moment de présentation.
Type	Ingrédient, performance ou interprétation ?	Définir l'appui adapté à chaque type.
Conformité	Peut-on examiner la promesse ?	Noter réalisation et éléments non vérifiés.
Qualité	L'exécution réussit-elle en elle-même ?	Séparer qualité et conformité descriptive.
Changement	Substitution annoncée au préalable ?	Documenter le texte modifié sans réviser la promesse après résultat.

Citation proposée : Maadarani, Ahmad Issam (2026). « L'intégrité descriptive du plat : que prouvent son nom et sa promesse ? » Article méthodologique, version 1.0.

© 2026 Ahmad Issam Maadarani. Tous droits réservés, sous réserve des exceptions légales applicables.